



COMMUNIQUE DE PRESSE

12 avril 2011

260 000 TONNES DE DECHETS PVC RECYCLES EN 2010

L'INDUSTRIE EUROPEENNE DU PVC ATTEINT LES OBJECTIFS DE SON ENGAGEMENT VOLONTAIRE VINYL 2010

L'industrie européenne du PVC publie aujourd'hui le Rapport final de Vinyl 2010, son programme d'engagement volontaire décennal lancé en 2000 pour promouvoir le développement durable dans la production et l'usage du PVC.

Ce rapport souligne les progrès considérables réalisés en dix ans par l'industrie européenne dans la gestion des déchets, dans l'innovation des technologies de recyclage, l'usage raisonné et responsable d'additifs et l'engagement sociétal.

Aujourd'hui, les objectifs définis par l'industrie lors de la création de Vinyl 2010, en 2000, sont tous atteints ou dépassés.

Des résultats particulièrement remarquables en matière de collecte et de recyclage.

En 1999, aucune infrastructure de recyclage de PVC n'existait en Europe, et beaucoup qualifiaient le PVC de « non recyclable ».

En 2010, ce sont plus de 260 000 tonnes de déchets PVC post consommation non réglementés qui ont été recyclées partout en Europe par le réseau de recycleurs dédié, soit bien plus que l'objectif initial de 200 000 tonnes annuelles¹.

Avec une forte augmentation du nombre de recycleurs, la France a enregistré l'année dernière une progression de 60 % du tonnage de PVC recyclé. En moyenne sur ces dix dernières années, la France représente 7 à 10 % des quantités recyclées en Europe.

Abandon progressif de certains additifs

Le Rapport final confirme également l'avance prise dans l'abandon et la substitution de certains additifs dans le procédé de fabrication de produits en PVC. Le cadmium a ainsi été rapidement abandonné. Le remplacement du plomb progresse plus rapidement que prévu et devrait être effectif à 100 % d'ici 2015.

¹ Cet objectif vient s'ajouter aux volumes de recyclage post-consommation de 1999 et à tout recyclage de déchets post-consommation découlant de l'application après 1999 des directives européennes sur les déchets d'emballage, les véhicules en fin de vie et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

D'autres progrès sont à souligner :

-le développement continu de technologies innovantes pour élargir la portée et le volume de recyclage du PVC

-la mise en place d'un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir la gestion durable des ressources.

A l'occasion de PVC 2011, la 11^{ème} Conférence Internationale du PVC, du 12 au 14 avril à Brighton (Royaume-Uni), Joseph Ertl, Président de Vinyl 2010, a commenté ces résultats :

« Vinyl 2010 a été un véritable succès et s'avère un exemple parfait du succès d'auto régulation d'une industrie. Il n'est pas exagéré de dire que ceci a contribué à révolutionner la chaîne de valeur du PVC en Europe. Vinyl 2010 a permis à notre secteur de rester compétitif tout en répondant aux besoins sociétaux et en augmentant significativement la confiance accordée au PVC comme matériau de choix pour des achats respectueux de l'environnement. Tout au long de ce parcours entamé en 2000, Vinyl 2010 a contribué à la création d'une nouvelle industrie de recyclage partout en Europe. »

Fort du succès de Vinyl 2010, un nouvel engagement volontaire VinylPlus sera présenté au mois de juin prochain.

L'industrie européenne du PVC s'engage à se fixer des objectifs encore plus ambitieux à l'avenir. Dans ce but, l'industrie a travaillé durant l'année écoulée en étroite collaboration avec The Natural Step, l'ONG Suédoise internationalement reconnue en matière de développement durable, pour établir un nouveau programme pour la décennie à venir.

Le succès de cette nouvelle initiative dépendra de la contribution active, en adhérant au programme, de toutes les parties prenantes de la filière du PVC.

A ce sujet, Joseph Ertl a précisé :

«Les critères environnementaux devenant toujours plus importants pour les marchés publics comme privés, les prescripteurs et les acheteurs ont un rôle primordial à jouer en soutenant activement les achats responsables de PVC. L'adhésion aux futurs engagements de la profession est une garantie de pouvoir participer à ces marchés. »

La reconnaissance accrue par le marché de la valeur du PVC recyclé, le soutien des pouvoirs publics et des autres parties prenantes pour éviter une mise en décharge des déchets en PVC contribueront également à la réussite du futur programme.

A propos de Vinyl 2010

Vinyl 2010 a été créé et dirigé par les quatre associations qui représentent l'industrie européenne du PVC :

European Council of Vinyl Manufacturers (ECVM), European Plastics Converters (EuPC), European Stabilizer Producer Association (ESPA) et European Council for Plasticizers and Intermediates (ECPI).

La mise en œuvre de Vinyl 2010 a été supervisée par un Comité de Suivi indépendant, constitué de représentants de la Commission Européenne, du Parlement Européen, de syndicats de salariés et d'organisation de consommateurs. Depuis octobre 2004, Vinyl 2010 fait partie des partenaires officiels du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable.

Plus d'information dans le dossier de presse ci-joint et sur www.vinyl2010.org.

Contacts Presse

Agence Hill & Knowlton

Aline Piñer: T. 01 41 05 44 22 / aline.piner@hillandknowlton.com

Alexis Cintrat : T. 01 41 05 44 21 / alexis.cintrat@hillandknowlton.com